

**COMMUNE DE
BRIDES-LES-BAINS
(SAVOIE)**

N°	22	09	77
----	----	----	----

L'an deux mille vingt-deux, le huit septembre à dix-huit heures dix, le Conseil Municipal, légalement convoqué le trente août, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bruno PIDEIL, Maire,

DATE DE LA CONVOCATION : 30.08.2022	<u>Étaient présents :</u> Monsieur PIDEIL Bruno, Maire, Monsieur ABRIGNANI Bernard, 1 ^{er} adjoint, Madame SHELLEY Peggy, 2 ^{ème} adjointe, Monsieur MURAZ Jean-Marc, 3 ^{ème} adjoint, Madame CHEDAL-MATER Noëlle, conseillère municipale
LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 15.07.2022	Monsieur FALLETTA David, conseiller municipal, Monsieur LE BRETON Frank, conseiller municipal, Madame MARIE Nathalie, conseillère municipale,
DATE DE PUBLICATION : 15.07.2022	
NOMBRE DE CONSEILLERS :	<u>Absents représentés :</u> Monsieur LE SOURD Dominique, conseiller municipal, représenté par Madame Peggy SHELLEY Madame CHEDAL Carole, conseillère municipale, représentée par Madame Noëlle CHEDAL-MATER
EN EXERCICE : 15 PRESENTS : 8 VOTANTS : 10	<u>Absents excusés :</u> Madame Carole CHEDAL-ANGLAY, 4 ^{ème} adjointe, Monsieur FOURRAT Alexandre, conseiller municipal, Monsieur HOUSSIN Gautier, conseiller municipal, Monsieur POLLIER Fabien, conseiller municipal
	<u>Absent :</u> Monsieur CARMES Jérémy, conseiller municipal

Formant la majorité des membres en exercice.

~~~~~  
Madame Nathalie MARIE a été élue secrétaire de séance  
(Art. L .2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

**N°77 – ECHANGES DE PARCELLES AVEC MONSIEUR ES ROEL, AVENUE DES MARRONNIERS**

*Rapporteur : Jean-Marc MURAZ*

**Vu** la délibération n° 22.07.64 du 23 juin 2022, constatant la désaffectation d'une emprise de terrain d'environ 13 m2, avenue des Marronniers, et prononçant son déclassement,

Monsieur l'Adjoint à l'urbanisme rappelle le projet d'échange foncier envisagé avec Monsieur ES Roel suite aux formalités de bornage effectuées le 17 février 2022,

Afin de régulariser l'emprise foncière du trottoir, avenue des Marronniers, il est proposé au conseil municipal de procéder à un échange foncier entre :

- une emprise de 13 m2 à détacher des parcelles cadastrées section E n° 1863 (pour 12m2) et section E n° 1864 (pour 1m2), appartenant à Monsieur ES Roel, localisée en rouge sur le plan du géomètre en date du 17 février 2022 ci-annexé, qui reviendrait à la commune,
  - et une emprise de 13 m2, issue du domaine public non cadastrée, ayant fait l'objet d'un déclassement suivant délibération visée ci-dessus, et appartenant à la commune, localisée en bleu sur le plan ci-annexé, qui reviendrait à Monsieur ES Roel.
- Ceci exposé,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'échange exposé ci-dessous
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces issues des présentes

Pour extrait conforme,

**La secrétaire de séance**  
**Nathalie MARIE**



**Le Maire**  
**Bruno PIDEIL**

